

# Peut-on parler de la mort dans la cité ?

le mardi 3 décembre 2013 de 18:30 à 20:30

Université Catholique de Lyon  
25 rue du Plat  
Lyon 2ème.

## Renseignements et inscription

Entrée payante  
Plus d'informations sur le [site](#)  
Tél : 04 72 32 50 22

## Cycle de conférences : Rites, ritualité et ritualisation face à la mort

*Jeanne Causse d'Estienne (doctorante en droit public, Université Paris 2) en dialogue avec Pascale Marron-Virard (adjointe au maire de la ville de Saint-Etienne en charge des personnes âgées)*

La mort est une réalité qui convoque au désarroi, même dans les milieux de la santé qui pourraient sembler y être le mieux préparés. Bien que la majeure partie des Français y meurent, la prise en charge de la mort ne fait pas partie des missions reconnues de l'hôpital et elle est souvent synonyme d'échec pour les équipes soignantes. Que faire devant cette expérience commune du désarroi ? Elle supposerait le rassemblement, alors même que l'on assiste au contraire à une individualisation du mourir. Lorsque les obsèques tendent à se dérouler dans la « stricte intimité familiale », la mort disparaît du champ social pour être envisagée comme un événement privé.

Ce cycle de conférences souhaite interroger les enjeux éthiques de ce rassemblement autour de la mort et la nécessité d'une mise en récit qui n'est pas une élaboration individuelle mais collective. Si le décès d'un proche nous confronte à la rupture du lien, la ritualité intervient comme une reprise culturelle et sociale de cette expérience qui vise à affirmer la continuité de la société des vivants.

Ainsi, ce n'est pas l'homme qui se trouve face à la mort, comme si celle-ci pouvait se résumer à la fin de vie d'un individu, mais toute la société qui se trouve confrontée à cette question fondamentale de la finitude dans laquelle s'enracine notre humanité. La mort doit alors être envisagée comme un processus allant des soins ultimes à la ritualité funéraire pour faire ressortir le rôle éthique que peut y jouer la ritualité.